

Département du Val d'Oise  
Ville de La Frette-sur-Seine



Accusé de réception en préfecture  
095-219502572-20260330-d-2026-15-AU  
Date de télétransmission : 31/03/2026  
Date de réception préfecture : 31/03/2026

### Extrait du registre des décisions du Maire

**OBJET** : ACHATPUBLIC.COM – PUBLICATION DEMATERIALISEE DES MARCHES PUBLICS.

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122.22,  
Vu la délibération n° 26-30 du 21 mars 2026, donnant délégation au Maire pour prendre toutes décisions dans les matières prévues à l'article visé ci-dessus,  
Vu la proposition de l'entreprise Achatpublic.com dont le siège social est situé à Gentilly (94250) – 20 rue des Aqueducs, pour la publication dématérialisée des marchés publics,

### DECIDE

**DE SIGNER** un contrat avec l'entreprise Achatpublic.com dont le siège social est situé à Gentilly (94250) – 20 rue des Aqueducs, pour la publication dématérialisée des marchés publics.

**DIT** que le montant de la prestation comprenant la redevance annuelle, l'hébergement, la maintenance, l'assistance et support est de 585 € HT soit 702 € TTC.

**DIT** que le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à La Frette-sur-Seine, le 30 mars 2026

Le Maire,  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Val Parisis,



Philippe AUDEBERT

Accusé de réception en préfecture  
095-219502572-20260330-d-2026-15-AU  
Date de télétransmission : 31/03/2026  
Date de réception préfecture : 31/03/2026